

## DECLARATION

### **La Francophonie syndicale interpelle les chefs d'État et de gouvernement des pays francophones réunis au Sommet de Montreux**

Le XIIIème Sommet des Chefs d'État et de gouvernement des pays francophones, se tiendra du 22 au 24 octobre 2010, à Montreux (Suisse) sur le thème « **Défis et visions d'avenir pour la Francophonie** ».

C'est l'occasion pour la Francophonie Syndicale (FS) de rappeler aux 70 Chefs d'Etat et de gouvernement attendus à cette importante rencontre, que la situation économique et sociale dans l'espace francophone est loin de s'être améliorée malgré les engagements pris par les dirigeants du monde francophone au lendemain de la crise économique et financière de 2008.

Au contraire, sous le prétexte de résorber le déficit public, ils se sont inscrits dans une logique de réformes, de restructurations et de politique d'austérité qui remettent quotidiennement en cause les acquis sociaux des travailleuses et des travailleurs.

Le chômage et l'extrême pauvreté ainsi que la crise énergétique et alimentaire sont toujours le lot de populations entières, particulièrement en Afrique et dans certaines zones des Amériques. Cette situation qui commence également à toucher les pays développés, érode le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs et rend aujourd'hui, les denrées de première nécessité et les produits de consommation courante difficilement accessibles à une frange importante de la société. La quasi-absence d'une gouvernance juste de la mondialisation et les spéculations financières au niveau planétaire sont à l'origine de ce drame.

La FS demande aux dirigeants politiques de la francophonie d'assumer leur responsabilité et de trouver les moyens pour solutionner de manière durable la crise énergétique et alimentaire actuelle par la conclusion d'accords de coopération justes et équitables, fondés sur le respect mutuel entre les pays du Nord et ceux du Sud. Elle demande aussi aux chefs d'État d'intervenir auprès des institutions internationales (Banque mondiale, FMI, OMC) afin que soit garantie la primauté des droits humains et syndicaux dans la définition ou l'établissement des règles financières et commerciales. Il est certainement venu le temps de mettre fin à l'économie du laisser-faire et de promouvoir une politique de justice sociale et du développement durable.

Il est impérieux de se mobiliser et de contribuer aux efforts mondiaux afin de combattre les effets du chaos financier qui règne actuellement et d'éviter une récession mondiale qui menace l'emploi dans le monde entier avec de graves conséquences sur les couches les plus vulnérables notamment les femmes et les jeunes tant dans les pays les plus pauvres que dans les pays développés.

La Francophonie syndicale estime qu'il est impératif, voire urgent, que soit mise en œuvre une véritable politique internationale afin de construire un autre modèle de mondialisation fondé sur l'élimination de la pauvreté, l'égalité et la solidarité des peuples et l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations de l'espace francophone. Cette politique internationale doit viser outre, la mise en œuvre du programme de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour le travail décent et le pacte pour l'emploi, la pleine réalisation des objectifs du millénaire fixés par les Nations-Unies d'ici 2015. Il en est de même pour le respect par les pays industrialisés de l'objectif minimum fixé par les Nations-Unies d'allouer 0,7 % de leur PIB à l'aide au développement, et ce, en dépit de la crise financière.

La Francophonie Syndicale demande également que les dirigeants œuvrent de façon responsable à la construction d'accords qui protègent les communautés les plus vulnérables et l'environnement.

Les Chefs d'État et de gouvernement des pays francophones doivent aussi s'engager à annuler la dette des pays du Sud et à utiliser les fonds libérés pour renforcer les politiques pouvant mener vers le développement durable. De telles politiques doivent reposer sur des dispositifs efficaces de lutte contre la corruption et associer de près les Organisations de la Société Civile, notamment le mouvement syndical qui est porteur de solutions alternatives.

Les chefs d'État et de gouvernement des pays francophones gagneraient à prioriser la question migratoire en mettant en œuvre des programmes favorisant la libre circulation des personnes dans les pays du Sud comme dans ceux du Nord. Ils doivent mettre l'accent sur l'insertion économique, sociale et culturelle des travailleuses et travailleurs migrants ainsi que la garantie de leurs droits fondamentaux au travail et à la formation.

Sur ce chapitre, la FS dénonce le refus de certaines représentations diplomatiques au Nord comme au Sud de délivrer des visas d'entrée aux représentantes et représentants syndicaux invités à des rencontres interrégionales et internationales.

Les chefs d'État et de gouvernement doivent s'engager à œuvrer pour la paix, la prévention et le règlement des conflits ainsi que l'application des règles démocratiques face aux situations qui prévalent dans certains pays de la francophonie. Les chefs d'État et de gouvernement, l'Union Africaine et les institutions internationales, doivent soutenir efficacement l'établissement de règles démocratiques garantissant la tenue d'élections libres et des mécanismes d'imputabilité ou de reddition de compte auxquels doivent être soumises les personnes élues.

La Francophonie syndicale demande le renforcement du rôle de l'OIF en la dotant de suffisamment de ressources garantissant une coopération optimale avec les ONG/OSC dont les syndicats pour la réalisation des missions définies par les chefs d'État et de gouvernement.

La Francophonie syndicale représente plus de 20 millions de travailleuses et de travailleurs de 96 organisations syndicales des pays francophones affiliés à la Confédération syndicale internationale (CSI). Cette dernière représente 176 millions de travailleuses et travailleurs de 301 organisations nationales dans 151 pays à travers le monde.